



Homélie du 27 mars du père L. Maurin

Notre Dame des Source

4ème dimanche de Carême, de Lætare – Année C

D'après les textes de la messe :

- Deuxième lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (2 Co 5, 17-21)
« Dieu nous a réconciliés avec lui par le Christ »
- Évangile selon saint Luc (Lc 15, 1-3.11-32)
« Ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie »

Sept lectures possibles de la parabole du fils prodigue

Mais quelle est donc cette justice de Dieu dont parle saint Paul dans sa 2ème lettre aux Corinthiens ? Elle renvoie à la justice humaine, mais elle s'en distingue aussi profondément.



Jésus, selon Luc, nous l'illustre par la parabole du fils prodigue. Comme souvent, plusieurs degrés de lectures sont possibles :

1. Une lecture sociologique : comment être un parent dans sa famille de la façon la plus juste possible ? Dans la complexité du monde contemporain, cette situation décrite ici il y a 2 000 ans nous informe aussi sur les relations familiales fondamentales...
2. Une lecture morale : à l'inverse du frère aîné, éviter de se comparer, de se juger l'un l'autre, pour éviter les enfermements, pour continuer la relation...
3. Une lecture psychologique : quels sont les ressorts de l'être humain à partir de ses trois figures ? La parabole nous informe sur bien des attitudes et comportements profonds des êtres humains que nous avons les uns et les autres.
4. Une lecture spirituelle : l'importance du pardon à recevoir et à donner comme source de vie nouvelle, au-delà de nos ruptures.
5. Une lecture sacramentelle : cette parabole de l'évangile comme un support pour vivre le pardon sacramentel comme le propose l'Eglise, pour relire son propre cheminement de foi...

6. Une lecture théologique : le fils aîné peut représenter la première alliance, celle qui reste fidèle à la Loi et à ses prescriptions dans une relation étroite au Père, le fils cadet peut représenter l'alliance nouvelle, en Jésus, qui va loin pour prendre avec lui les pauvres et les pécheurs (ceux qui ne vivent pas dans le respect des préceptes). Ce fils, dans lequel on peut voir Jésus lui-même, « mène une vie de libéralité » (et non de « désordre » comme l'écrit la mauvaise traduction du texte grec) avec les biens donnés par son Père pour ces hommes et femmes aux quels il s'identifie pleinement : « Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché, afin que nous devenions juste de la justice même de Dieu » (Paul aux Corinthiens, II, 21) – « Père, j'ai péché contre Ciel et contre toi » (Luc 15). Il a partagé cette vie des exclus jusqu'à en mourir, mais « Celui qui était mort est revenu à la vie ! » Celui qui s'est perdu par amour est retrouvé ! C'est la fête de l'alliance nouvelle que nous donne de vivre le Christ dans cette alliance que le Père scelle par ces noces : le jeune fils prend « l'anneau au doigt » et le « plus beau vêtement ». Nous sommes associés au pardon que le Père donne à son fils par cette alliance renouvelée à chaque eucharistie.
7. Une lecture politique : les évènements de la guerre d'Ukraine que nous connaissons actuellement nous le font déjà comprendre, il va bien falloir un jour (le plutôt possible !) faire la paix entre ces deux peuples frères et frontaliers. Il n'y aura de paix et de vie nouvelle pour eux, blessés par cette guerre, que par le pardon à donner et à recevoir. C'est dans ces conditions que ces peuples vivront un jour sur une base nouvelle.

P. Laurent Maurin

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 28/05/2026 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/homelie-du-27-mars-du-pere-l-maurin/>